



# Randonnées des Iles Sanguinaires

## Séjour MARINCA

### du 2 au 9 octobre 2021

## Bulletin d'inscription

M. DIREIZ Bernard  
76 Bd de la Mourrachone -Les Magnolias  
06580 PEGOMAS

**PRIX DU SEJOUR : CYCLOS 830 EUROS**  
**ACCOMPAGNANTS 780 EUROS**

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Sexe : M  F   
Club FFCT : ..... N° du club : .....Licence N° : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....Ville : .....  
Tel Portable : ..... E-mail : .....  
Je souhaite une chambre : Double (grand lit)  Twin : (2 petits lits)   
A partager avec : .....  
PRECISER SI NON PEDALANT

**Règlement : Uniquement par chèque bancaire.**  
**A l'ordre de la FFCT**  
**Acompte de : 300 Euros à joindre au bulletin d'inscription et à la**  
**photocopie de la licence.**  
**Aucun chèque ni bulletin d'inscription ne doit être envoyé directement à la Fédération.**  
**Ceux-ci doivent être envoyés impérativement à l'organisateur.**

Je déclare avoir pris connaissance et accepté les tarifs imprimés dans la missive et dans la brochure de la FFCT, ainsi que des conditions générales et particulières de vente qui font partie intégrante de la présente réservation. Je certifie exacts les renseignements fournis.

Date : ..... Signature : .....

Les inscriptions ne seront effectives qu'à la réception du bulletin complété accompagné de l'acompte et de la photocopie de licence FFCT de l'année en cours, et par la suite de l'année du séjour.  
**ASSURANCE.** Le mini braquet ne garantissant pas les dommages corporels ni le rapatriement en conséquence la formule petit ou grand braquet est obligatoire pour s'inscrire à ce séjour FFCT

#### ANNULATION ET BAGAGES :

Une assurance annulation vous est proposée ; le bulletin d'adhésion est à disposition en téléchargement sur notre site Internet : <http://corsecyclo tourisme.org/> . N°d'agrément tourisme, AG 004020001 garantie financière BNP Imm. Le Sémaphore 68 rue André Voguet 94200 Ivry sur Seine.

**Nota : Le dossier séjour vous parviendra environ 2 mois avant votre venue en Corse.**  
**Les accompagnants au séjour doivent impérativement être licenciés FFCT (assurance « Petit braquet » minimum).**